

le Président

MADAME AGNES VERSEPUY
CONSEILLERE DEPARTEMENTALE
MAIRE
HOTEL DE VILLE
33320 LE TAILLAN MEDOC

N. Réf : CAB/SD/NR
Affaire suivie par Séverine DENIS
0556996630 – s.denis@gironde.fr

Bordeaux, le **25 JUIN 2020**

Madame la Maire, Madame la Conseillère départementale,

J'ai bien pris connaissance de votre récent courrier au sujet de l'implantation d'un collège sur votre commune.

Un tel projet doit être appréhendé au regard des évolutions démographiques actualisées et des capacités d'accueil qui seront offertes dans le cadre du Plan collèges qui suit son cours.

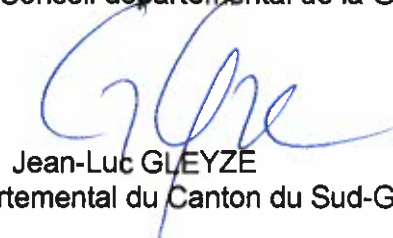
Comme vous le savez, le contexte budgétaire de notre collectivité est fortement impacté par la crise sanitaire et ses conséquences. Vous comprendrez aisément qu'il m'est aujourd'hui impossible d'engager de nouveaux investissements au-delà de l'actuel plan collèges.

Nous devons préciser la réalité budgétaire au regard de la reprise en cours, des décisions et dispositifs qui pourraient être mis en œuvre par l'Etat en direction des collectivités avant d'envisager de nouveaux investissements.

Il est aujourd'hui nécessaire de nous laisser le temps d'avoir ces éléments avant de vous proposer de refaire un point avec Guy Moreno, vice-président aux collèges et Carole Guere, présidente de commission.

Je vous prie de croire, Madame la Maire, Madame la Conseillère départementale, à l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Président du Conseil départemental de la Gironde,



Jean-Luc GLEYZE
Conseiller départemental du Canton du Sud-Gironde